



Modification n°3 PLU, ER N°16

Auberi JEAN

Mar 03/09/2024 14:06

À :Mary Weber

Madame, Monsieur,

Après avoir pris connaissance des documents relatifs à l'enquête publique concernant la modification n°3 du plan local d'urbanisme, je souhaite vous faire part de mes réserves quant à la création de l'emplacement réservé n°16.

En effet, cet emplacement concerne une servitude privée dont mon conjoint et moi-même sommes fond dominant. Les documents notariés en notre possession précisent que l'assiette du chemin ne doit pas être modifiée et que l'entretien de celui-ci doit être partagé à parts égales avec le fond servant. Ce chemin privé est actuellement l'accès le plus "praticable" permettant de rejoindre la route, et il nous est nécessaire pour nos déplacements.

Je comprends bien l'utilité que pourrait représenter une piste cyclable pour les usagers, notamment en ce qui concerne la sécurité des enfants se rendant au collège. Cependant, l'entretien d'une telle infrastructure représenterait une charge budgétaire que nous ne serions pas en mesure d'assumer.

Je tiens également à souligner l'importance d'une concertation directe avec l'ensemble des parties concernées, y compris l'école de Purpan, avant toute décision finale. Cette concertation serait l'occasion de discuter des enjeux de sécurité pour les enfants et de trouver une solution adaptée à toutes les parties.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Madame Auberi JEAN